

| lot | Descriptif  | Adjugé |
|-----|---|--------|
| 1,  | grande table en stratifié, 6 chaises visiteurs tissu rouge<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels   | 10     |
| 2,  | ventilateur sur pied (+ 1 autre accidenté)<br>Enchères en ligne déconseillée pour les petits matériels : les lots sont sous la surveillance des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée. Aucune réclamation en cas de disparition de tout ou partie d'un lot   | 5      |
| 3,  | ancien copieur CANON IPF 3325 i<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels  | 30     |
| 4,  | ancienne tireuse de plans CANON IPF 700<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels  | 30     |
| 6,  | climatiseur mobile en l'état sans garantie<br>Enchères en ligne déconseillée pour les petits matériels : les lots sont sous la surveillance des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée. Aucune réclamation en cas de disparition de tout ou partie d'un lot   | 10     |
| 7,  | lampe de bureau vintage<br>Enchères en ligne déconseillée pour les petits matériels : les lots sont sous la surveillance des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée. Aucune réclamation en cas de disparition de tout ou partie d'un lot  | 5      |
| 8,  | radiateur électrique en forme de cheminée<br>Enchères en ligne déconseillée pour les petits matériels : les lots sont sous la surveillance des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée. Aucune réclamation en cas de disparition de tout ou partie d'un lot<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels                         | 5      |
| 9,  | lot de matériel informatique sans garantie<br>Enchère en ligne déconseillée<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée<br>l'acheteur s'engage à effacer les éventuelles données ou logiciels qui pourraient se trouver sur les disques durs | 10     |
| 10, | lot de serre-joints<br>Enchère en ligne déconseillée<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée   | 380    |
| 11, | établi avec étau sans son contenu<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée  | 110    |

| lot | Descriptif   | Adjugé |
|-----|--|--------|
| 12, | <p>machine à poser les charnières invisibles VITAP STAR UNIFLOZ n° 1390 (2002)<br/>           Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br/>           Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br/>           lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br/>           Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée</p>  | 120    |
| 13, | <p>perceuse d'établi SYRETTE ET 23/32<br/>           Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br/>           Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br/>           lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br/>           Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée</p>   | 130    |
| 14, | <p>lot d'outillage : tréteaux en bois, petit lot d'outillage sans garantie, 3 cloueurs pneumatiques,<br/>           2 petits compresseurs, petit spot de chantier, grande équerre alu, défonceuses ...<br/>           Enchère en ligne déconseillée : pas de réclamation en cas de disparition partielle ou totale du lot<br/>           Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br/>           Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br/>           lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br/>           Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée</p> | 520    |
| 15, | <p>horloge murale vintage<br/>           Enchères en ligne déconseillée pour les petits matériels : les lots sont sous la surveillance des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée. Aucune réclamation en cas de disparition de tout ou partie d'un lot</p>   | 5      |
| 16, | <p>machine à faire les taquets de rayonnages VITAP type Alfa 21 T n°200 785 (2002)<br/>           Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br/>           (enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h pour les petits matériels,<br/>           lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels)<br/>           Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée</p>   | 200    |
| 17, | <p>ancienne ponceuse à bande JOUBERT - THIRSOT<br/>           Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br/>           Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br/>           lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br/>           Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée</p>  | 10     |
| 18, | <p>plaqueuse de chant HOLZHER Pre-Glu 1432 type 1432 n° 310/9 - 109 (1991)<br/>           Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br/>           Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br/>           lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br/>           Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée</p>  | 50     |
| 19, | <p>établi avec son contenu<br/>           Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br/>           Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br/>           lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br/>           Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée</p>  | 150    |
| 20, | <p>scie radiale DEWALT Power Shop DW 125 (cap. lames 250 mm)<br/>           Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br/>           (enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h pour les petits matériels,<br/>           lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels)<br/>           Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée</p>   | 150    |
| 21, | <p>armoires vestiaires</p>   | 20     |

| lot | Descriptif  | Adjugé |
|-----|---|--------|
| 22, | gerbeur FENWICK T 18 (déclaré en panne, pour pièces)<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée   | 80     |
| 23, | compresseur ABAC LT HP3<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée   | 120    |
| 24, | ancienne raboteuse VIET MAC type SS/73-2 n° 70 200 17 (1980), larg. 150 env.<br>avec groupe d'aspiration à 16 sacs<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot | 50     |
| 25, | ancien établi en bois sans son contenu<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot   | 20     |
| 27, | tenonneuse DUCOROIR<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot  | 120    |
| 28, | mortaiseuse GRIGGIO G 500-B<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot  | 100    |
| 29, | ancienne toupie GUILLET type OFB n°2310 (1980)<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot   | 900    |
| 30, | scie à ruban ACM Star 700 n°K9040163 (2009) avec groupe d'aspiration des sciures<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot                                   | 1200   |
| 31, | ancienne affuteuse sans garantie<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot   | 10     |

| lot | Descriptif  | Adjugé |
|-----|---|--------|
| 32, | scie à panneaux HOLZ HER 1221 à commande numérique n°122/9 - 502 (1995), avec groupe d'aspiration à sacs<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot | 600    |
| 33, | petit compresseur DIFEMA (rouge)<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot   | 30     |
| 34, | dégauchisseuse CHAMBON D 125 (1983)<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot  | 2050   |
| 35, | scie à format ALTENDORF n°73.3-198<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot   | 230    |
| 36, | moulurière 4 faces WEINIG type U 14 N n°7194292 (1976)<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot   | 550    |
| 37, | petite raboteuse GUILLET type LJP n°60 Z (1982)<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot  | 1950   |
| 38, | cadreuse MAWEG type EURONOVA - SP n° 81-04-17 (1981)<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot   | 40     |
| 39, | ancienne mortaiseuse à chaîne LIENARD<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot  | 10     |
| 41, | centrale à fenêtres OKOMA type UF 3SNL n°84 370 (1984) en panne<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot  | 200    |

| lot | Descriptif   | Adjugé |
|-----|--|--------|
| 42, | brouette de chantier<br>vente en ligne déconseillée<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot   | 130    |
| 43, | silo à sciures et compacteur à buchettes<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot  | 5000   |
| 44, | STOCK DE BOIS : bois exotique, sapin, stratifié, chutes de bois<br>Enchère en ligne déconseillée<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>Enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h),<br>et lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot                                  | 1000   |
| 45, | STOCK quincaillerie (ferrures, cylindres, poignées ...)<br>Enchère en ligne déconseillée<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>(enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h pour les petits matériels,<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels)<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée | 100    |
| 46, | lot de portes, châssis en bois ou métal<br>Enchère en ligne déconseillée<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>(enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h pour les petits matériels,<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels)<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée                 | 100    |
| 48, | 2 bacs à déchets<br>Enchère en ligne déconseillée<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>(enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h pour les petits matériels,<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels)<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot ne sera acceptée  | 1100   |
| 49, | transpalette METILEV (rouge)<br>Enchère en ligne déconseillée<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>(enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h pour les petits matériels,<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels)<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot   | 30     |
| 50, | transpalette TOTAL LIFTER (jaune)<br>Enchère en ligne déconseillée<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>(enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h pour les petits matériels,<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels)<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot  | 100    |

| lot | Descriptif   | Adjugé |
|-----|--|--------|
| 51, | échelle double alu<br>Enchère en ligne déconseillée<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>(enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h pour les petits matériels,<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels)<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot | 60     |
| 52, | vélo DECATHLON<br>Enchère en ligne déconseillée<br>Les lots sont sous la responsabilité des acquéreurs une fois l'adjudication prononcée<br>(enlèvements immédiats pour les petits matériels (jusqu'à 12h et de 14 h à 18 h pour les petits matériels,<br>lundi 15 décembre de 14 h à 18 h pour les gros matériels)<br>Aucune réclamation en cas de disparition totale ou partielle du lot     | 10     |
| 53, | éléments d'échafaudage et escabeaux  | 380    |
| 54, | lot de dormants  | 100    |
| 55, | petit lot de quincaillerie dans le bureau du rdc   | 40     |